



Un communiqué du Conseil Electoral Provisoire (CEP) annonce les conclusions des évaluations des différents Bureaux Electoraux Communaux (BEC) et les Bureaux Electoraux Départementaux (BED) du pays, suite aux nombreuses contestations enregistrées, apprend HPN.

L'ensemble du processus d'installation des BEC et BED sera repris dans le Sud-est.

De plus, plusieurs membres indexés des BED et BEC des départements du Nord, Nord-est, de l'Artibonite, de la Grand-Anse, et du Centre seront remplacés.

Alors qu'aucune contestation n'est enregistrée dans les BEC et BED du Sud, des Nippes et du Nord-Ouest.

COMMUNIQUE DU CEP